

Codage de la dénutrition : un enjeu médico-économique considérable

Introduction

La dénutrition est une comorbidité qui concerne un grand nombre de patients hospitalisés. Celle-ci ne fait cependant pas l'objet d'une codification systématique par les médecins, entraînant notamment une perte financière pour l'hôpital.

L'objectif de cette étude a été, sur une période donnée et un nombre de services restreint, d'évaluer le nombre de patients dénutris selon les critères de la HAS, de mettre en évidence l'absence de codage de cette dénutrition et d'en calculer la perte financière.

Matériel et méthodes

Étapes de l'étude:

1° Sélection des patients répondant aux critères suivants:

-Hospitalisés dans un service informatisé et dont la vérification du codage de la dénutrition par le DIM (Département de l'Information Médicale) n'est pas optimale: chirurgie viscérale, pneumologie, gastroentérologie, médecine des spécialités

-Fin de séjour enregistrée sur le mois de juin

-GHM (Groupe Homogène de Malades) 1 et 2

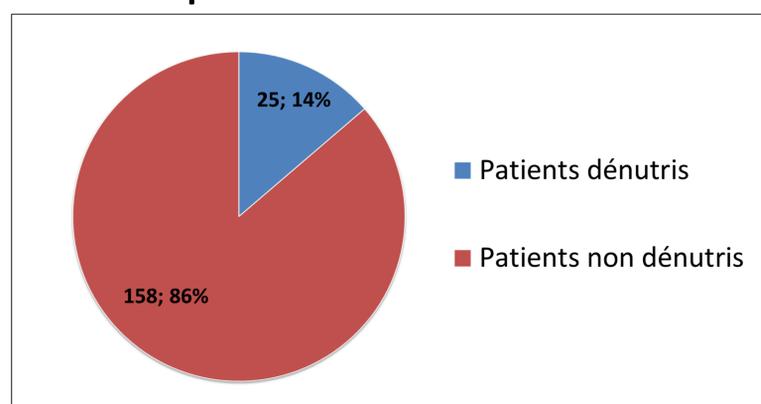
2° Classement des patients par type de dénutrition selon les critères de la HAS et à partir du dossier médical DxCare

3° Vérification pour chaque patient de la présence du codage « dénutrition »

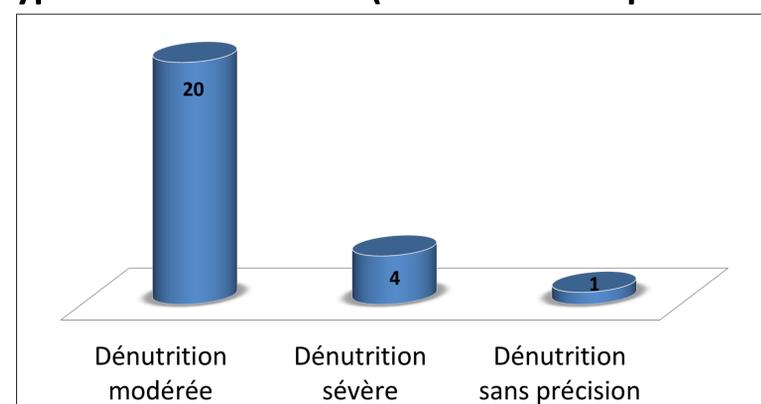
4° Calcul de la perte financière engendrée par l'éventuelle absence de codage

Résultats

Répartition de la dénutrition



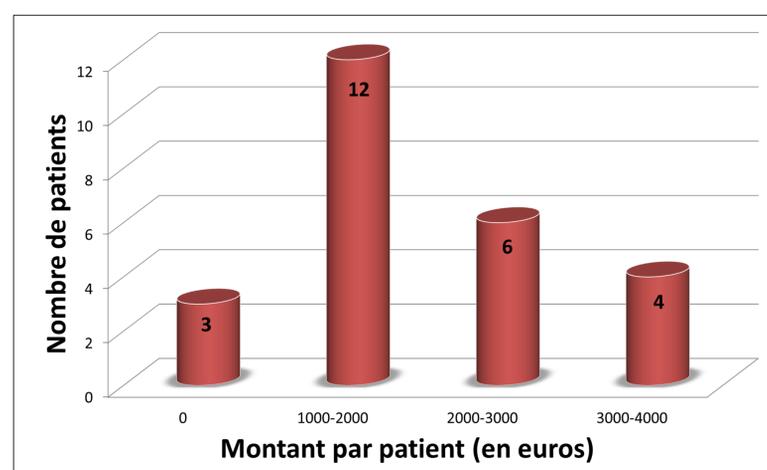
Types de dénitritions (en nombre de patients)



25 patients dénutris, aucun codé en dénutrition



Perte financière engendrée par l'absence de codage



Perte financière globale : 44 522 €

Conclusion

Cette étude met en évidence un manque de rigueur dans le codage de la dénutrition au sein de notre centre hospitalier, ayant des conséquences financières importantes. La **perte financière annuelle** a en effet été estimée à environ **500.000 euros** sur ces seuls quatre services. La prise de conscience de cet enjeu financier a donné naissance à un **projet de recrutement d'un Technicien en Information Médicale (TIM)** qui serait détaché dans les services. En complément, une **action de sensibilisation du corps médical** en CME (Commission Médicale d'Établissement), en coordination avec le CLAN (Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition), va être réalisée.